

Communiqué de presse

le 11 Juin 2020



Un ours trouvé abattu en Ariège mardi 09 juin 2020 ! Comment en est-on arrivé là ?

Ce mardi 09 juin 2020 un ours a été trouvé abattu par balles en Ariège sur la commune d'Aulus-les-Bains sur l'estive d'Ustou. Après la disparition de l'ours Cachou, découvert mort en avril 2020 côté espagnol dans des circonstances troublantes, ce nouveau coup dur subi par la population d'ours des Pyrénées conduit à s'interroger sur les circonstances qui ont pu conduire à un tel acte. Les associations de protection de la nature, regroupées au sein du collectif CAP Ours, dont fait partie la SFEPM, vont ces prochains jours développer une série d'actions coordonnées pour répondre à cet acte inqualifiable.

Nous avons voulu à la SFEPM amener d'ores et déjà un certain nombre d'explications sur le « pourquoi et comment a-t-on pu en arriver là ? ». [Vous les trouverez dans une note qui récapitule un ensemble de faits qui n'ont pas toujours été médiatisés, mais surtout décrit un état d'esprit que l'Etat français a laissé s'instaurer malgré les interpellations des associations.](#)

Mais d'ores et déjà, la SFEPM, et toutes les associations engagées en faveur de l'ours, demande :

- **Le remplacement de cet ours** comme l'Etat français s'y est engagé dans le cadre du Plan National d'Actions Ours 2018-2028 page 19 ;

- **L'arrêt des opérations d'effarouchement**, autorisées malgré l'avis largement défavorable de l'opinion publique et du Conseil National de Protection de la Nature, qui, dans le cadre de l'article 4 de l'arrêté ministériel pris en mai 2020, permet à tout éleveur d'effectuer un effarouchement renforcé à l'aide de « tirs non létaux avec toute arme à feu chargée de cartouches en caoutchouc ou de cartouches à double détonation », ce qui laisse la porte ouverte à toutes les dérives possibles.

Par la suite, dans la continuité de ce que nous réclamons depuis plus de 20 ans, la mise en œuvre d'une vraie obligation faite à tous les éleveurs subventionnés de mettre en place des protections de leurs troupeaux. Les moyens sont là, qu'ils soient appliqués.

Pour la SFEPM, le président Christian ARTHUR, le 10 juin 2020